

CR du CAO du lundi 10/06/2024

18h30 - 11 personnes

Le point SALARIES :

- On félicite la commission aménagement pour sa réactivité (si problème technique pendant un service sans salarié, contacter Rémy qui transmettra à la com aménagement. Penser à utiliser aussi le carnet de liaison)
- Festival des scénaristes : beaucoup de monde
- 1er juin Grande braderie. Le groupe de musique au coin de la rue a empêché le groupe tricot thé de manier les aiguilles dans la sérénité.
- Tenir fermée la porte de la petite cuisine qui donne sur le salon (climatisation à l'intérieur)
- Bien remettre le trousseau de clés de la cuisine-bureau en face (problème pour les personnes qui viennent travailler au bureau et qui ne trouveraient pas les clés – trousseau trop cher à faire refaire)

Le point REFERENTS :

Quand il y a des réservations repas pour le mercredi ou le vendredi, prévenir Rémy de garder les parts nécessaires aux résas du lendemain, après le service du mardi ou du jeudi.

ODJ on démarre !

I – Informationnel :

- a.** Augmentation des prix des consommations. La commission bar-grignote explique les raisons et les choix faits. Les 2 bières de la pleine Lune (blonde et ambrée) restent au même prix ainsi que café, sirop, limonade. La nouvelle carte sera affichée sous peu.
- b.** FDVA (fonds de vie associative) 2 dossiers ont été déposés (fonction bénévoles et innovation) Pas encore de réponse pour le 1^{er}, mais un peu plus de 3000 euros débloqués pour éditer le petit livre de nos 10 ans. Editions REPAS à Fontbarlettes (sur fonctionnement collectif, SCOOP...)
- c.** Situation individuelle bénévole. Le CA Elu a dû gérer un problème bénévole. Les 3 salariés ainsi que des bénévoles en service ont fait remonter de difficultés avec une personne (propos un peu racistes, voire sexistes, condescendants, ou omniprésence qui empêche d'autres bénévoles de participer). Il y a eu 2 entretiens, un avec la commission-bénévoles et un autre avec le CAE. Après 2 réunions du CAE, une sanction assez drastique a été prise : 2 seuls temps de présence au Cause Toujours autorisés en tant que bénévole ou client : le mardi de 19h à 21h et le vendredi de 11h à 15h. Au premier manquement, exclusion définitive (qui devrait automatiquement passer en CAO) Cet « incident » nous invite à réfléchir à la Charte des Bénévoles sur laquelle il faut sans doute insister davantage et la nécessité de se doter d'un règlement intérieur.
- d.** EVS (Elsa)
 - ❖ Festisol : un événement coorganisé avec notre partenaire la MPT du Petit-Charran, la CIMAD, la conserverie mobile et solidaire. Un temps fort est prévu le 30 novembre sur l'espace public (but : sensibiliser aux différentes cultures...) Il y aurait un Festi-Soupe (concours de soupes avec Louche d'Or !). Il faut, comme pour un vide-greniers, trouver des référents. Point à repasser au prochain CAO.
 - ❖ Rencontre avec Métaphore (accompagnement psychiatrique, flyers au café)
 - ❖ Jeudi 13 juin à la Maison des Solidarités à Fontbarlettes (3 temps 14h-17h, 18h-20h rapport d'activités, puis buffet)
 - ❖ Direction de la Vie Etudiante le mardi 18 juin à 13h rencontre avec des personnes de cette structure (créer des liens entre étudiants étrangers à Valence et par exemple les apéros polyglottes)
 - ❖ La Rue aux enfants : coorganisé avec le MPT Centre-Ville. Environ 150 personnes, de bons retours des enfants, des parents, des bénévoles investis ... A refaire.

II – Opérationnel :

- a. Groupe PEPS (Elsa)
 - ❖ Animations au Parc Jouvet avec la MPT Centre-Ville. 3 dates (mercredis 19 juin, 24 juillet et 18 sept), l'après-midi.
 - ❖ Apéro PEPS mensuel. Diagnostic du territoire entre Basse Ville (MPT) et Centre-Ville Cause Toujours)
 - ❖ Interviews réalisés pendant La Rue aux enfants, un temps au marché, un temps avec les riverains et un temps prévu au Bal du 15 juin. Prochain apéro PEPS le 24 juin.
- b. Bénévoles bienvenus aux 3 événements suivants : Bal d'été 15 juin, Fête de la musique 21 juin et le OFF de Valence le 9 juillet.

III – Décisionnel :

- a. Création d'un groupe de travail autour des 10 ans du Café en avril 2025. Projets : ouvrir les festivités avec le Bal de printemps le 12 avril et on ferme avec l'AG et une fête en extérieur le 25 avril, jour officiel des 10 ans. Deux semaines de liesse ! Possibilité de prendre un service civique, essentiellement pour gérer toutes nos archives (pour 8 mois à partir de sept 2024 avec un référent salarié et un référent bénévole, la Fédération des Centres Sociaux gérant le service civique. APPROUVE
- b. Création d'un groupe de travail autour du règlement intérieur. Charte bénévoles et charte clients. APPROUVE

IV – Vision :

- a. Commencer à lister les besoins : lave-verre, extracteur de jus pour démarreur (remplacement ou amélioration) machine à glaçons ?
- b. Réfléchir à un plan d'investissement car l'anticipation nous permettra de faire des choix plus judicieux. Peut-être en parallèle avec le DLA à l'automne ?

Fin du CAO vers 20h40 après un débat spontané sur le rôle que le Cause Toujours pourrait jouer dans les 3 semaines à venir : informations sur les élections législatives (comment ça marche ? Quels sont les enjeux ?) Les procurations, les cartes d'électeurs...